

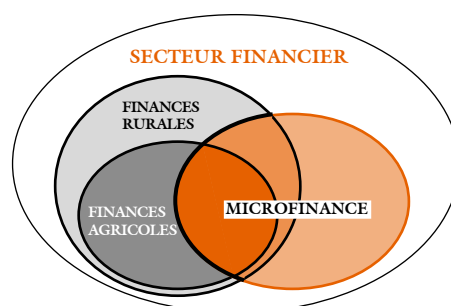
DES SERVICES FINANCIERS POUR LES PAUVRES EN MILIEU RURAL

La majorité des pauvres à travers le monde vivent en milieu rural, et pourtant très peu d'entre eux ont accès à l'ensemble des services financiers dont ils ont besoin. Ceux qui sont mis à leur disposition sont relativement coûteux ou sans souplesse d'utilisation, qu'ils soient fournis par des prestataires financiers du secteur formel ou informel ou par des commerçants ou des entreprises de transformation agricole finançant à crédit l'acquisition de moyens de production. Les institutions financières envisageant d'exercer leurs activités en milieu rural sont confrontées à un grand nombre d'obstacles tels que la pauvreté des infrastructures et la faible alphabétisation de la population. En outre, beaucoup d'institutions de microfinance offrent principalement des crédits de fonds de roulement à court terme à échéances fréquentes et immédiates, lesquels ne conviennent pas aux activités agricoles saisonnières ou à plus long terme.

Certains bailleurs de fonds viennent d'introduire au sein du secteur de la microfinance et de la finance rurale l'approche des systèmes financiers—qui privilégie une attitude favorable des pouvoirs publics et le développement des institutions—ce qui a amélioré l'efficacité générale des interventions de finance en milieu rural. De nombreux obstacles demeurent cependant, notamment en ce qui concerne le financement des activités agricoles.

Les services financiers en milieu rural: la terminologie

Le terme **microfinance** désigne les services financiers (épargne, crédit, transferts, assurance) destinés aux pauvres et aux personnes à faible revenu. Le terme **finance rurale** désigne les services financiers offerts et utilisés en milieu rural, quel que soit le niveau de revenu des clients. Le terme **finance agricole** désigne une catégorie de finance rurale consacrée au financement des activités liées à l'agriculture: offre de biens d'équipement, production, distribution et vente en gros et marketing. Sur le schéma, **les services financiers destinés aux pauvres vivant en milieu rural** sont représentés par la zone à l'intersection de la microfinance avec la finance en milieu rural et la finance agricole. Cette catégorie comprend tous les services financiers, quelque soit leur origine ou nature, adaptés pour correspondre aux besoins des pauvres vivant en milieu rural. Les prestataires sont aussi bien des institutions financières (banques et mutuelles de crédit) que des mécanismes non financiers.



Quels sont les obstacles rencontrés pour l'offre de services financiers en milieu rural?

- *La dispersion de la demande* pour les services financiers en raison de la faiblesse des niveaux d'activité économique et démographique
- *Des coûts d'information et de transaction élevés* en raison du mauvais état des infrastructures (routes, télécommunications) et de l'absence d'informations au sujet de la clientèle (par l'identification personnelle ou la tenue continue de registres)
- *La faiblesse de la capacité institutionnelle des prestataires financiers en milieu rural* due à la difficulté de recruter du personnel instruit et bien formé dans les petites agglomérations rurales
- *La gêne occasionnée* par l'impact des concours subventionnés et/ou dirigés organisés par des banques d'État ou des donateurs
- *La saisonnalité de nombreuses activités agricoles et la longueur des périodes d'investissement de certaines autres activités*, provoquent une variation de la demande d'épargne et de crédit, des flux de trésorerie irréguliers et des délais entre le décaissement des prêts et les remboursements
- *Les risques spécifiques dus à la nature même des activités agricoles*: pluviosité irrégulière, nuisibles et maladies, fluctuations des prix et difficultés des fermiers à gagner l'accès aux biens d'équipement, à l'expertise et aux marchés
- *Manque d'actifs pouvant être donnés en garantie* en raison de l'imprécision des droits de propriété et des droits d'utilisation des terres, de procédures d'enregistrement longues et coûteuses et du mauvais fonctionnement des systèmes judiciaires

Quelles sont les difficultés rencontrées par les bailleurs de fonds décidés à apporter leur soutien aux services financiers destinés aux pauvres vivant en milieu rural?

- *L'hypothèse erronée que le crédit est une contrainte incontournable*. Les bailleurs de fonds confondent traditionnellement finance en milieu rural et crédit agricole, et comprennent cette activité comme un intrant destiné à atteindre les cibles de production agricole ou autres objectifs de projets. Le crédit est donc offert sur la base de l'offre et après une analyse superficielle de la vraie demande du marché, le plus souvent à des taux d'intérêt subventionnés et par l'intermédiaire de banques agricoles non rentables ou de phases de projets de mise en œuvre à durée déterminée.

- *Le manque de collaboration intersectorielle.* À l'intérieur des structures des bailleurs de fonds, il n'existe pas d'incitation suffisante (sous forme d'instructions des dirigeants ou de programmes d'incitation) à la collaboration entre le secteur financier et les experts du milieu rural/agricole. Très souvent, la conception, la mise en œuvre et le contrôle des projets de finance agricole ou des projets de développement en milieu rural dotés de composantes financières s'effectuent en l'absence de toute consultation de l'expertise du secteur financier.
- *Inadéquation des options.* Les bailleurs de fonds sont gênés par le manque de modèles destinés à remplacer l'approche inadéquate de l'offre de crédit bon marché par le biais de banques de développement agricole et autres mécanismes de crédit agricole sans lendemain. Les nouvelles technologies de la microfinance ne fournissent pas de réponses à toutes les difficultés rencontrées en milieu rural. Par conséquent, la finance agricole n'est prise en compte que par un très petit nombre d'organismes donateurs.

Que peuvent faire les bailleurs de fonds pour améliorer l'accès aux services financiers pour les pauvres vivant en milieu rural?

1. **Renforcer les capacités en personnel.** Les bailleurs de fonds devraient favoriser une plus grande interaction entre le secteur financier et le personnel de développement en milieu rural de façon à garantir que l'expertise du secteur financier soit incorporée à tous les projets en milieu rural dotés d'une composante financière. Par exemple, la Banque mondiale s'efforce à l'heure actuelle de renforcer les liens entre les personnels des secteurs rural et financier, notamment à l'occasion d'une session de réflexion commune de la microfinance et de la finance rurale qui s'est tenue récemment en Asie centrale.
2. **Contribuer à rendre le climat plus favorable.** Les bailleurs de fonds disposant d'expertise et d'influence politique auprès des gouvernements devraient travailler à (i) assurer la transparence et l'efficacité des systèmes judiciaires et le maintien des registres cadastraux et de propriété ; (ii) éliminer les subventions étatiques de taux d'intérêt en faveur de l'agriculture ; (iii) supprimer les partis-pris politiques à l'encontre du secteur agricole, par exemple les contrôles de prix sur les denrées agricoles de base et (iv) investir dans les équipements de communications, les infrastructures et les services sociaux tels que la santé et l'éducation.
3. **Travailler en s'appuyant sur les institutions existantes** au lieu de créer des mécanismes de prestation nouveaux et coûteux à la durabilité douteuse. Des services financiers conçus pour les pauvres pourraient être introduits avec l'aide des banques de développement agricole existantes qui satisfont à des conditions préalables de base (comme AgBank en Mongolie et Banco de Nordeste au Brésil), du système postal ou même de magasins de détail.
4. **Déterminer le rôle approprié des subventions.** Plutôt que de subventionner les taux d'intérêt pour les clients finaux, les bailleurs de fonds pourraient employer des dons pour renforcer la capacité institutionnelle et promouvoir les produits innovants. Les donateurs devraient par ailleurs ne pas se laisser influencer par les pressions politiques les poussant à inclure des crédits ciblés ou subventionnés à l'intérieur des projets agricoles.

Le Financial Deepening Challenge Fund de l'Agence Britannique pour le Développement international (DFID) a octroyé une subvention à l'Equity Building Society (EBS) au Kenya pour lui permettre de mettre en œuvre et d'adapter son produit de banque mobile. Des unités mobiles bancaires se déplacent vers les sites ruraux une ou deux fois par semaine, pour mettre à la disposition des clients situés dans des régions rurales d'accès difficile toute une gamme de services financiers, en particulier des produits d'épargne. La souplesse de la subvention et la tolérance du DFID pour le risque d'innovation ont été des conditions essentielles du lancement de ce nouveau produit par EBS.

5. **Explorer les possibilités offertes par la technologie.** Le cas échéant, les bailleurs de fonds possédant une expérience des innovations techniques pourraient contribuer à la réduction des coûts d'activité en milieu rural et à l'amélioration des services offerts aux clients en milieu rural grâce à l'introduction de nouvelles technologies. On peut citer par exemple les guichets automatiques associés à des cartes à puce et les assistants personnels électroniques utilisés par les responsables de prêt des zones rurales. Avant tout engagement des bailleurs de fonds, il est nécessaire de mener une analyse de rendement précise quant à la technologie, ainsi qu'une évaluation des systèmes d'information de l'institution.
6. **Financer des innovations en matière de mécanismes d'offre des prestations et de produits.** Les donateurs devraient octroyer des subventions et des financements souples aux institutions financières qui cherchent à adapter ou à introduire de nouveaux produits financiers ou à réduire les coûts de transactions. Il est particulièrement nécessaire de trouver des solutions innovantes pour mieux s'adapter aux cycles de revenus et d'investissements des activités agricoles. Les services financiers non associés au crédit comprennent par exemple les transferts de fonds nationaux et internationaux pour faciliter les flux saisonniers de revenus et les services de dépôts accessibles pendant les périodes où les revenus sont bas tandis que les dépenses sont importantes. Les donateurs devraient par ailleurs aider les institutions financières à tirer parti des données rassemblées par les commerçants et les entreprises de transformation agricole au sujet de leurs clients et à introduire des services financiers plus différenciés et plus transparents auprès des fermiers.

Auteur: Douglas Pearce, en collaboration avec le personnel du CGAP. **Source:** Le CGAP a effectué des travaux de recherche sur la microfinance agricole en 2002–2003, avec le soutien du FIDA. **Où trouver des informations supplémentaires?** Voir la série *Agricultural Finance Revisited* de GTZ et de la FAO à www.gtz.de/themen/economic-development/english/financial-systems/services/fs-agric-finance-revisited.htm. Le CGAP s'apprête à publier une Étude spéciale au sujet de la finance rurale, des études de cas sur la finance en milieu rural et quatre Notes opérationnelles écrites en collaboration par la Banque mondiale et le CGAP. Parmi les documents publiés sur le site internet de la Conférence sur la finance en milieu rural de l'USAID/WOCCU (Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit) (www.basis.wisc.edu/rfc/agenda.html), on lira plus particulièrement l'article de E. Bryla, et coll.: « *Innovative Approaches for Improving Access to Agricultural Lending: The Use of Price and Weather Risk Management Instruments* ». D. Pearce: « *Buyer and Supplier Credit to Farmers: Do Donors Have a Role to Play?* » et H. Fleisig et N. de la Peña: « *Legal and Regulatory Requirements for Effective Rural Financial Markets* ».